

4.1.5 Commune de SAINT-DENIS-D'ACLON

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 6

Date (s) : juin 1993, décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (2 fois : le 6 et le 7 au 11)

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1980

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 12 habitations
- artisans, commerçants : Et. Varin
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : pont mitoyen avec Ouville, voiries
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 18.5 ha / 7,5 %

Le territoire communal de Saint-Denis-d'Aclon est implanté sur le côté Ouest de la vallée au regard de celui de Ouville. L'essentiel des habitations est implanté sur le versant mais de nombreuses implantations d'habitations et d'industries dans le lit majeur sont tout particulièrement exposées. En outre, les implantations de bâtiments et la configuration du cours au niveau d'un resserrement du lit majeur sont des facteurs d'aggravation des risques. L'importante occupation humaine de la vallée explique en partie l'ampleur des dégâts dans le secteur d'Ouville-Saint-Denis.

Les inondations de décembre 1999, comme pour l'ensemble des communes de la vallée, sont les plus importantes jamais connues auparavant. Une douzaine d'habitations a été inondée, avec des hauteurs d'eau variant entre une dizaine de centimètres et plus de 1 m. Un commerce a été également sinistré. Les voiries ont été inondées sur trois sites ainsi que le pont en rendant impossibles certains accès. Plusieurs voiries ont également eu à souffrir des effets des ruissellements torrentiels.

Déroulement de la crue

La Saône a commencé à sortir de son lit dès le 25 décembre. Les niveaux stabilisés, le 26, commencent à remonter dès 14h00 le 26, et ce pendant une dizaine d'heures. Vers 16h00-16h30, la montée s'accélère et les usines commencent à inonder. Les niveaux maximaux sont atteints vers 00h00. Les niveaux commencent à baisser significativement vers 8h00 le 27, et l'essentiel des eaux est reparti dans l'après-midi du 27.

Vers l'amont, la rivière perchée déborde et se déverse abondamment en rive droite au droit du laboratoire vétérinaire. Les implantations industrielles en fond de vallée tendent à barrer les écoulements en les déportant en rive gauche et en augmentant les niveaux à l'amont. Ainsi, les terrains en rive gauche sont inondés jusqu'au RD 127. Plusieurs propriétés en rive gauche sont touchées.

En aval immédiat du pont mitoyen avec Saint-Denis, le coude que forme la rivière a été le siège de débordements d'une rare violence emportant le mur de berge mais aussi un mur maçonné et dévastant la propriété en aval. Sur ce site, 4 habitations ont été inondées. Le pont a été endommagé. En aval, le bras principal de la Saône déborde largement dans un secteur de prairies où les hauteurs d'eau avoisinaient le mètre. A 100 m en amont du remblai de la RD 925, les niveaux d'eaux plus importants ont occasionné l'inondation de 3 habitations avec des hauteurs d'eau atteignant la mètre et des établissements Varin. Dans ce secteur, le Monceau constituant un bras dérivé de la Saône, mais de gabarit largement moindre, a débordé.

Impacts des inondations

Les 14 habitations sinistrées se trouvent globalement en trois groupes distincts :

- la zone amont aux abords de l'ancien moulin (face au laboratoire vétérinaire) où 6 habitations, situées à l'exception de deux entre la R.D. 127 et la Saône, ont été inondées

A l'amont face à l'étang, lui même recouvert, deux des trois pavillons ont vu leurs garages inondés (une dizaine de centimètres). Entre la Saône et la RD 127, 3 habitations étaient inondées par 30 à 50 cm. A l'aval immédiat, le château s'est envahi par une hauteur de 80 cm.

- le secteur du pont où sur les quatre habitations inondées, deux l'étaient par environ 80 cm d'eau. Sur ce site, les flots ont ravagé la propriété en emportant le mur mitoyen bordant la rivière. Les deux habitations face au pont ont été inondées par une trentaine de centimètres. Une partie du flot empruntait la RD 127 contournait la propriété dans l'angle et rejoignait la ferme Verdure. L'habitation de la ferme en aval immédiat (située sur un haut perron) a été cernée par plus de un mètre d'eau et la cave a été inondée.

- le secteur du Monceau à l'aval, où les deux habitations en rive gauche ont été inondées par 50 et 100 cm d'eau. Les eaux du Monceau ont envahi une langue de terrain située en amont de la R.D. 925 en inondant les établissements Varin (50 cm d'eau, soit légèrement moins qu'en 1995 en raison de la mise en place d'une digue de protection).

Les voiries ont été rendues impraticables en trois endroits.

A l'amont, la R.D. 127 a été submergée par une hauteur d'eau atteignant 60 cm au point bas dans le secteur de l'étang sur un linéaire de 100 à 200 m.

Au niveau du pont lui-même recouvert par le flot (80 cm environ : > au garde-corps), la R.D. 127 était inondée par une lame d'eau qui atteint 1,80 m au point bas.

A l'aval, la R.D. 925 était inondée de part et d'autre du pont sur le Monceau sur un linéaire d'une centaine de mètres.

En outre, la cavée d'Avremesnil, parcourue par une voie communale, ainsi que la rue du Saule ont été le siège de ruissellements importants dégradant les chaussées.

Les prairies situées en fond de vallée entre les bourgs de Ouville et de Saint-Denis étaient recouvertes par une lame d'eau moyenne de 80 cm.